

Paris, le 6 décembre 2017

19^{ème} journée du Livre d'Économie
Paris, 6 décembre 2017

Discours d'Olivier Garnier,
directeur général des Études et des Relations Internationales

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à cette 19^{ème} Journée du Livre d'économie, que j'ai le plaisir d'ouvrir au nom de la Banque de France. Cet événement est un rendez-vous annuel important auquel nous tenons à nous associer, l'une des missions de la Banque de France étant de rendre l'économie plus compréhensible et plus accessible à tous les publics.

Le thème de cette journée, « l'entreprise face aux enjeux du XXI^{ème} siècle », nous invite à nous projeter dans l'avenir, même si le XXI^{ème} siècle est déjà bien installé et si la plupart des entreprises font déjà face à des changements importants.

L'un des principaux enjeux de notre époque tient à la révolution numérique. L'automatisation croissante menace-t-elle l'emploi ? Comment adapter les dispositifs de formation à cette révolution technologique ? L'économie numérique rend également les entreprises plus mobiles, renforçant la compétition entre les territoires. Quelle politique d'aménagement du territoire et d'attractivité face à ces évolutions ? Enfin, de nouvelles entreprises de l'économie numérique – les fameux GAFA - sont apparues aux États-Unis, prenant une place prépondérante dans l'économie mondiale et bouleversant les équilibres concurrentiels.

Quelle réaction européenne à l'émergence de ces nouvelles entreprises globales ?

Toutes ces questions feront l'objet des trois tables rondes de cet après-midi, et il n'est donc pas utile que je les discute en détail dès à présent. Permettez-moi néanmoins de partager avec vous trois remarques autour de ces thèmes.

Ma première remarque porte sur les inquiétudes que soulèvent les effets de la révolution numérique sur l'emploi.

La crainte est que les développements technologiques et les gains de productivité réduisent la quantité de travail¹. Cette interrogation n'est pas nouvelle. On en trouve trace dès 1772 dans les écrits de l'économiste anglais Thomas Mortimer² au sujet de la première révolution industrielle. Ces craintes ont à chaque fois été démenties car l'émergence d'innovations s'est toujours accompagnée d'une extension de la sphère de consommation des ménages. Les nouveaux biens et services sont associés à des créations d'emplois qui se substituent aux emplois détruits par les gains de productivité. Alfred Sauvy³ a nommé ce mécanisme le *déversement*. Bien sûr, ce processus de transition n'est pas automatique. Il repose sur la capacité à donner de nouvelles qualifications aux actifs concernés afin de rediriger la main d'œuvre vers les nouveaux métiers en expansion. Le sujet de la formation initiale comme professionnelle est donc essentiel.

Ma deuxième remarque concerne la question des territoires, qui sera abordée dans la 2ème table-ronde.

Les nouvelles théories du commerce international ont montré le rôle de la mise en concurrence des territoires par les firmes, accentuée par l'économie numérique. L'exemple récent de la lutte livrée par les métropoles américaines pour accueillir le siège d'Amazon, souligne à quel point la

¹ Pour une analyse plus complète voir le post de blog Téos de G. Cette : « La révolution numérique est-elle une vraie menace pour l'emploi? », 21 novembre 2017

² T. Mortimer, 1772, *The Elements of Commerce, Politics and Finances*, London, Hooper

³ A. Sauvy, 1980, *La Machine et le chômage*, Dunod.

bataille est féroce. La firme du XXI^{ème} siècle, agile, organisée en réseau, est capable de se redéployer aisément vers les zones offrant les meilleures conditions en matière d'infrastructures, de compétences, de réglementation et de fiscalité. Mais, dans le même temps, les économies d'agglomération, par lesquelles la concentration territoriale des entreprises et des compétences va renforcer leur productivité, créent des dynamiques auto-entretenues conduisant à l'émergence de pôles très attractifs, d'une part, et de zones blanches, d'autre part. Nous sommes donc face à un paradoxe. D'un côté, la technologie digitale permet aux entreprises d'échapper aux contraintes de localisation, voire de rendre caduque la notion même de localisation. Mais de l'autre, les effets de territoire, ou de « *cluster* », restent très forts, comme le montre le cas de la *Silicon Valley*.

Enfin la dernière table ronde posera la question des alternatives européennes face aux grandes entreprises de réseau américaines, les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon).

Je ne peux m'empêcher de noter que, mise à part Facebook, il s'agit d'entreprises du XX^{ème} et non du XXI^{ème} siècle⁴. Ceci souligne bien l'importance de d'anticiper les enjeux à venir et de considérer que tout reste ouvert.

La table-ronde sera l'occasion de discuter plus largement des conditions nécessaires pour favoriser l'émergence de futurs GAFAs européens. Je souhaiterais juste souligner une condition dans le domaine financier. Compte-tenu de son caractère par nature incertain, le financement de l'innovation nécessite de développer notre marché des fonds propres en Europe. C'est pourquoi, comme le souligne régulièrement le Gouverneur de la Banque de France, il nous faut établir une Union de financement pour l'investissement et l'innovation, afin de mieux orienter l'abondante épargne dont nous disposons en Europe vers les fonds propres des entreprises, qui sont le « carburant » adapté à une économie de l'innovation.

⁴ Google créée en 1998 ; Apple en 1976 ; Facebook en 2004 ; Amazon en 1994

À la suite de ces trois tables rondes aura lieu la remise des différents prix aux ouvrages lauréats. Vous pourrez alors assister aux interventions de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale, de Marc Ladreit de Lacharrière, Président de Fimalac et, en clôture, celui de Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances.

Pour conclure, je souhaiterais souligner à nouveau l'importance que la Banque de France accorde à sa mission dans le domaine de l'éducation économique et financière. Parmi nos actions dans ce domaine, je tiens ici à signaler les ressources pédagogiques de la Cité de l'économie et de la monnaie, Citéco.

Citéco ouvrira ses portes à Paris dans un an comme musée pédagogique, ludique et interactif dédié à l'économie. Vous pourrez alors y découvrir plusieurs jeux et dispositifs liés à l'acteur économique qu'est l'entreprise. En particulier, il y aura tout un espace, la « Tour des entreprises », où l'on découvrira la variété des entreprises et leurs problématiques.

Mais, dès maintenant, le site internet citeco.fr met à la disposition des enseignants, des élèves, des étudiants et du grand public toute une série d'outils et de vidéos pédagogiques, notamment sur les questions autour de l'entreprise.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un excellent après-midi de débats.

.